



Guide pour communiquer sur l'enfance et l'adolescence

Une communication responsable

Il est fondamental que l'actualité et les informations relatives aux enfants et aux adolescents soient présentées. Il s'agit en effet de rendre leur situation visible, d'encourager leur participation et de leur permettre d'être les protagonistes du changement. Une approche inappropriée peut cependant porter atteinte à leurs droits et mettre en péril leur bien-être. À cet égard, les normes nationales et internationales qui régissent les droits de l'enfance (Convention relative aux droits de l'enfant) doivent toujours être prises en compte.

Nous avons donc élaboré ce guide pour faciliter aux journalistes et aux communicateurs l'application d'une approche fondée sur les droits de l'enfance dans les interviews, les photographies et les vidéos.

5 règles de base

- 1. Le message :** le message d'une note de presse, d'une interview ou d'un reportage dépend de la manière dont il est présenté. Il est essentiel que l'information respecte en toute circonstance la dignité et les droits des enfants et des adolescents. 
- 2. Images et sons :** utiliser toujours les images et les sons qui les accompagnent dans le but de renforcer les opinions ou l'histoire de l'enfant ou de l'adolescent. 
- 3. Langage respectueux :** ne pas stigmatiser les enfants et ne pas faire usage de termes dénigrants comme «handicapé» ou «adolescent délinquant». Ne pas qualifier directement l'enfant, mais plutôt la situation qui le touche. De même, il est incorrect d'utiliser le terme «violé/e» pour désigner un enfant qui a subi des violences sexuelles. Le langage doit au contraire se référer à la situation et parler d'un «enfant victime ou survivant d'abus ou de violence sexuelle».
- 4. Protection de l'identité :** à aucun moment, des informations et des données personnelles susceptibles d'identifier l'enfant interviewé ne doivent être divulguées, telles que le nom complet, l'adresse, le lieu d'études, l'identité des parents ou des personnes qui s'occupent de l'enfant, de même que des détails excessifs qui permettraient de le reconnaître.



L'information, qu'elle soit écrite ou visuelle, doit respecter les droits des enfants et des adolescents.



Interviews Avant

Dignité et droits : respecter en toute circonstance la dignité et les droits de l'enfance.

Impact : évaluer les répercussions potentielles de la participation des enfants au travail journalistique, donner la priorité à leur bien-être et éviter tout préjudice.

Information : expliquer clairement et dans un langage adapté à l'âge et au niveau de développement quelles informations seront partagées et dans quel but.

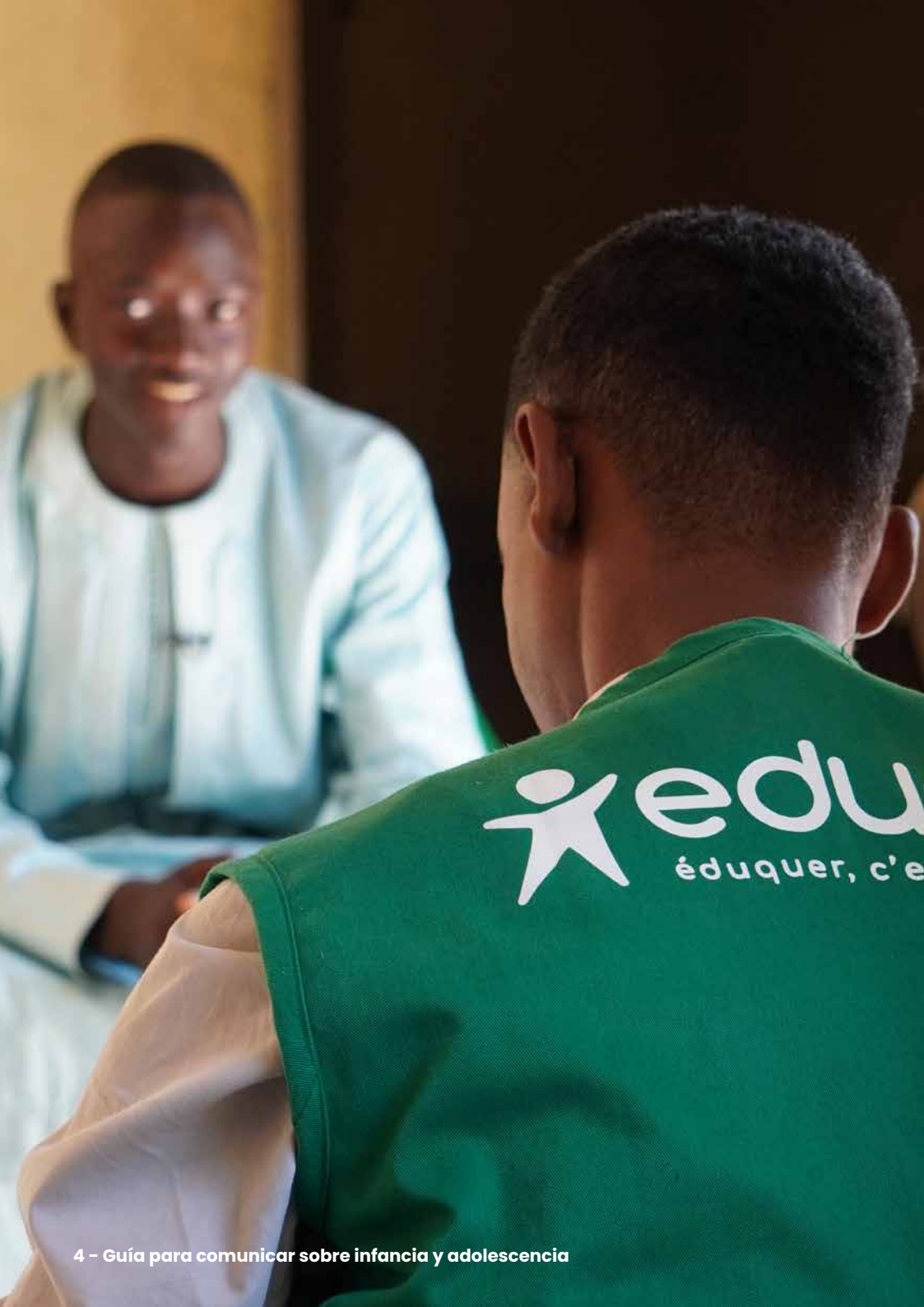
Consentement : le formulaire de consentement et d'autorisation d'utilisation de l'image et de la voix doit être clair et précis, rédigé et illustré de manière à ce qu'une personne sans connaissances juridiques et journalistiques puisse le comprendre. Le consentement est par ailleurs totalement révoable.

Autorisation : toute interview, photographie ou vidéo doit être réalisée avec le consentement éclairé de l'enfant et de l'adolescent, ainsi qu'avec l'autorisation écrite du père, de la mère, du/de la tuteur/trice.

Confiance : établir si possible un contact préalable pour connaître les enfants ou les adolescents et instaurer ainsi un climat de confiance.



Le consentement éclairé de l'enfant et de son/sa tuteur/trice légal(e) est indispensable.



Interviews Pendant

Présentation : prendre le temps de se présenter, d'expliquer qui vous êtes, ce que vous faites, où vous travaillez, et quelles sont les motivations et les buts de l'interview.

Ambiance : créer un environnement inclusif, sûr et de bientraitance.

Langage : avoir recours à un langage adapté à l'âge et ne pas utiliser de mots qui stigmatisent, humilient ou portent atteinte à l'intégrité de l'enfant ou de l'adolescent.

Présence d'un autre adulte : ne pas rester seul avec les enfants ou les adolescents.

Droit de mettre fin à l'interview : respecter le droit de l'enfant de mettre fin à l'interview à n'importe quel moment ou de ne pas répondre à certaines questions.

Interviews sur la violence : tenir compte du fait que les interviews consacrées à la violence contre les enfants et les adolescents ne peuvent être menées qu'auprès de celles et ceux qui ont déjà surmonté la situation de violence ou d'abus et que nous ne devons pas revictimiser.

Informations personnelles : ne pas communiquer aux enfants et aux adolescents votre adresse mail personnelle, votre numéro de téléphone et vos comptes de réseaux sociaux.

Contact physique : éviter tout contact physique ou geste qui pourrait être interprété comme invasif ou menaçant. Utiliser des gestes et un ton de voix rassurants.



Images

Au moment de photographier, de filmer ou de créer des images d'enfants et d'adolescents, il est essentiel d'observer les recommandations suivantes :

Image positive : garantir que les photographies ou les vidéos projettent une image positive, digne et respectueuse. Éviter le sensationnalisme.

Respect : prendre en considération la culture et les traditions locales et s'efforcer d'agir dans le respect de celles-ci lors de la prise de photos ou l'enregistrement de vidéos.

Ne pas fausser la réalité : s'assurer que les images constituent des représentations honnêtes et fidèles du contexte et des faits.

Attitude active : montrer les enfants et les adolescents comme des agents de changement et non comme des sujets passifs. Il est préférable de les montrer en action plutôt qu'en train de poser.

! L'image que nous transmettons doit être positive, respectueuse et digne.



© Educo (2025)

La reproduction complète ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit est autorisée, à condition d'en citer la source. L'utilisation de ce document à des fins commerciales est quant à elle interdite.

Pour plus d'informations concernant les sujets traités dans ce document, veuillez contacter : educO@educO.org

 **educO**
éduquer, c'est guérir